

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER EST DU 3 JUILLET 2023

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 15, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Mesdames, Messieurs, je vous remercie d'être là parce que je sais qu'il y a déjà quelque temps que le Conseil de quartier n'a pu se dérouler au rythme habituel. Moi-même j'ai été absent pendant quelque temps et je n'ai pas pu le présider. Nous reprenons donc ce jour, comme nous le faisons généralement, en vous donnant des informations de caractère général pour après aller plus directement sur les points spécifiques qui concernent le quartier.

Je vais passer la liste pour qu'on fasse l'appel et que l'on coche les présents. Et c'est M. Mariniello qui va se prêter à cette mission.

(M. Mariniello procède à l'appel.)

Collège des Elus

Etaient présents : François BERNARDINI, Eric CASADO, Alain ARAGNEAU, Pierre IMBERT, Yves GARCIA, Jérémy SIERRA, Lara CABBILLAU, Suzelle AYOT, Marie-Cécile BOUTROUX, Michèle LEBAN.

Absents excusés : Marc EINAUDI, Nicole JOULIA, Loïc RAOULT.

Absents : Michel CAILLAT, Grégory GABANOU.

Collège des Associations

Etaient présents : Patrice MARINIELLO, Gilles BELTRAN, Luigi ABBADESSA.

Absente représentée : Jocelyne MEURIOT représentée par M. HICHOURI.

Absentes : Patricia AYALA, Caroline VINSON.

Collège des Acteurs Socio-Economiques

Etait présente : Myriam JANIN.

Absents excusés : Emmanuelle PRETOT, Olivier MARTIN, Guillaume LONGUET.

Absents : Louise COSTE, Jean-François CATON.

Les Comités d'Intérêt de Quartier et assimilés

Etaient présents : José NUNEZ, Pierryves GIUNTINI, Marcel FACH, Roger DOMENGET, Cathy GAUBE.

Absent représenté : Alain SECCHI représenté par Mme ENDERLIN.

Absent excusé : Gilbert ZAJAC.

Absents : Christine BERTAGNA, Pierre GALLE, Robert LUCIANO, Guy PUJOL.

Collège des Habitants

Etaient présents : Frédéric GIDRON, Bernard LEJEUNE, Daniel DHELLIN, Florence SIDDI, Dominique GODART, Cyril JUIGNET, Jacques RINGLER.

Absents : Margot PATARD, Sylvie MESSAGE, Jérôme RATSIMANOHATRA, Vincent DERUY, Evelyne FERRER.

I. COMMUNICATIONS

2. Projets structurants :

M. le MAIRE.- Merci, Monsieur le Président Mariniello.

Dans les projets structurants qui ont été achevés, ou sont en cours de l'être, ou vont être lancés, quelques informations qui intéressent bien sûr votre citoyenneté de résidents de quartier mais aussi en termes d'Istréens au sens complet du terme.

- Pistes cyclables

M. le MAIRE.- Avec la troisième phase nous terminons le formidable réseau que nous avons mis sur pied avec la réalisation des pistes cyclables. M. Casado a été, non pas l'architecte mais en tout cas celui qui a particulièrement suivi le dossier, a fait des allers-retours avec moi pour d'éventuelles modifications, en tout cas a permis que les deux premières tranches soient particulièrement réussies et nous permettent d'attendre que la troisième se termine sur le même tempo. Dans cette affaire-là nous avons quand même investi des millions d'euros, 6,5 exactement, dont 3,6 ont été pris sur des fonds européens.

- Démolition et reconstruction du Théâtre de l'Olivier

M. le MAIRE.- Je voudrais vous dire que nous avons lancé très rapidement la reconstruction du Théâtre de l'Olivier. Ce qui m'a aussi surpris et fait plaisir c'est que les équipes soient mobilisées, et elles n'étaient pas uniquement liées à la Ville d'Istres, elles étaient liées un peu à la Métropole, un peu à l'extérieur. Et pour être encore plus précis sur cette satisfaction, vous imaginez bien qu'un projet de cette envergure mobilise des fonds importants. Vous imaginez bien que compte tenu, d'abord du choix qui s'est opéré mais aussi de la mouvance des prix, qui sont une référence pour avoir une estimation au départ mais qui peuvent s'avérer 10 fois sur 10 inférieurs à ce qui sera véritablement utilisé, il faille véritablement des surplus de participation.

(Arrivée de Mme Ayot.)

Une discussion avec la Métropole qui s'est passée aujourd'hui peut nous garantir que la totalité du financement de cette opération sera couverte. J'espère que les délais seront tenus parce que nous avons fait en sorte que la saison 2025 puisse s'opérer normalement à partir de septembre mais vous aurez l'occasion de voir véritablement un théâtre d'une envergure qui n'aura pas de rapport avec ce que vous connaissez aujourd'hui. Ne serait-ce que parce que la jauge passera de 500 à 800, ne serait-ce que parce que les hauteurs seront bien plus importantes car cela permettra d'avoir des spectacles d'un autre niveau, même si ce que nous avons est déjà de belle facture. Et il y aura également un restaurant panoramique qui aura vocation à être le restaurant de référence de notre ville, et j'espère qu'il prendra une bonne place dans la chaîne culinaire qui existe dans ce département. Le tout réalisé par Jean-Michel Wilmotte, et ce n'est pas rien puisque c'est un architecte international qui a à son palmarès des opérations... J'étais d'ailleurs même un peu surpris qu'il s'intéresse à ce genre de chose. Nous l'avons découvert, puisque vous savez que les concours sont anonymes mais quand nous avons défloré le nom qui était au bas du projet nous avons été vraiment surpris et heureux de considérer que Wilmotte, qui est une référence internationale, réalisera notre projet. Au-delà de la satisfaction-même de l'aspect culturel –puisque la base d'un théâtre c'est quand même d'être un lieu de scène, quelles que soient d'ailleurs les disciplines que l'on y rencontre, que ce soit le théâtre, la danse, l'opéra...– c'est pour moi un élément qui symbolise l'organisation spatiale d'une ville. Et j'y tiens autant que la satisfaction d'être bien assis dans un bon fauteuil. Si tout le monde n'aime pas la culture, tout le monde n'a pas le temps, ce qui est sûr c'est qu'il y a beaucoup plus de personnes qui passent en ville en ayant comme référence un site qu'elles connaissent qui se transforme... Pas petit à petit parce que l'on fait des éléments importants (comme l'aménagement des rives de l'Etang de l'Olivier, comme l'implantation de la mairie). Tout cela a un sens. On ne refait pas le théâtre parce qu'il faut le refaire : « Il est vieux donc un coup de neuf... ». Là ce n'est pas un coup de neuf, c'est carrément un lieu complètement nouveau. C'est aussi un élément d'organisation spatiale du centre-ville et pour moi c'est très important.

- Maison du Combattant

M. le MAIRE.- Je souhaite également vous dire que nous avons inauguré il n'y a pas très longtemps, 3 semaines à peu près, la Maison du Combattant. Je vous invite à la visiter, à la voir de très près, et vous serez surpris de voir un tel équipement comme nous l'avons conçu, en reconnaissance bien sûr de toutes les associations patriotiques qui œuvrent pour le devoir de mémoire mais aussi comme lieu de citoyenneté. Je le dis souvent à des associations qui, d'une manière très lucide, ont des craintes d'avenir puisque la biologie a malheureusement des effets et qu'ils sont dans des âges où l'on ne peut pas faire des grands paris de temps d'avenir avec les mêmes. Et j'en suis encore plus convaincu aujourd'hui, après les émeutes que le pays a connues et l'espèce de folie furieuse qui s'est emparée à travers un drame déplorables qui a enflammé et qui démontre qu'effectivement on a peu de considération pour les choses qui ont un effet collectif, qui relèvent d'un message public, qui relèvent de la République, et qui servent à tous. Je ne crois pas que ceux qui ont cassé des vitrines et pillé ce qu'il y avait à l'intérieur pensaient au petit Nahel qui a été abattu. Je ne le pense pas une seule seconde. En revanche, ce que je sais c'est qu'entre la démission des parents et l'organisation d'une société qui est malheureusement un peu défaillante sur tout ce qui est l'affinement des valeurs, on a beaucoup de travail à faire pour essayer d'aller vers quelque chose qui soit un peu plus adapté au cadre du bien-être collectif. Dans ce cadre-là, je le disais avant à chaque Assemblée générale, et M. le responsable des associations patriotiques –en tant qu'adjoint il a aussi cette délégation– l'a entendu, les gens qui parlent des drames de leur vie, des drames qui ont touché leur famille, des drames qui ont mis la France dans un climat de démocratie et de liberté, ce sont les bons exemples pour être des transmetteurs de valeurs. Et aujourd'hui, ce que l'on demande à une société c'est justement des valeurs. Je compte donc que cette Maison du Combattant soit aussi le lieu où les bons messages puissent partir et être transmis à la société.

Nous avons été épargnés, ce n'est pas un hasard, mais je ne ferai aucun triomphalisme car ceci est très fragile. Mais, je le dis, c'est aussi la résultante d'un travail qui est fait depuis longtemps. Le travail commence dans l'organisation des logements. Il commence aussi avec les gens qui vont peupler ces logements, et qui, chaque fois que l'on peut –et, croyez-moi, je me bats pour que ce soit le maximum de fois– relèvent d'éléments qui ont un effet de meilleure tranquillité. Et puis tout ce que nous faisons au travers des associations fait que notre jeunesse est peut-être moins apte à écouter le n'importe quoi et à se laisser aller à des déviances. Alors, cela n'empêche pas qu'il y ait des trafics qui existent. Je ne suis pas en train de vous dire que... Si c'était vrai, Chatton n'existerait pas. La police n'existerait pas. L'ordre public est un

tout. Il n'y a pas que les PV de stationnement. Il y a effectivement la tranquillité des citoyens. A partir de là, c'est un élément fondamental qui doit nous amener à réfléchir et à être actifs.

- Transformation de la Maison Familiale de Vacances en campus sportif, résidence Lionel Trompette

M. le MAIRE.- Je veux également vous dire –c'est entre les deux, c'est-à-dire au-delà de la ville et à partir de votre quartier– que nous allons inaugurer dans quelques jours la Maison Familiale de Vacances revue et corrigée en un campus sportif. Puisque cet équipement était largement déficitaire, qu'il n'avait malheureusement pas l'attractivité du temps passé. Il faut reconnaître qu'avec la disparition de la piscine la notion de « vacances » a peut-être été moins captive de gens intéressés par la chose. La commune a donc dû prendre en charge le déficit chronique, permanent, et surtout de haut niveau.

Vous savez que j'aime régler deux problèmes en un seul et trouver une solution à plusieurs problèmes avec une même clé. Nous avons un hébergement sportif qui commençait à être très vétuste au Collet Rond –pour ceux qui ont une mémoire d'Istres, ce sont les anciens locaux qui étaient dans les années 80 gérés par Léo Lagrange– où il n'y a jamais eu de gros travaux particuliers et où l'on a accueilli des jeunes dans le cadre de leur vie de club, que ce soient des volleyeurs, des handballeurs, des footballeurs, mais là ils vont avoir un campus sportif sous la forme d'hôtel, avec bien sûr un animateur permanent qui sera là pour faire vivre le site.

- Centre de loisirs de Lavalduc

M. le MAIRE.- Ce n'est pas pour moi un soulagement total et complet mais c'est une bonne étape, enfin nous allons avoir un centre de loisirs pour le centre aéré. J'ai toujours regretté que les *gamins* qui partent en vacances d'un site particulier le 30 juin se retrouvent le lendemain, le 1^{er} juillet, dans le même site pour faire leurs vacances. On ne peut pas parler de grands dépaysements, même si je peux vous dire que le programme qui leur est offert est particulièrement copieux et chaleureux, mais la référence est toujours l'école. La notion extérieure a donc pris son pas et une grosse première tranche, au grand plaisir de M. Imbert, va pouvoir être livrée cette année pour une catégorie d'âge particulière.

- Extension du cimetière des Maurettes et de la chambre funéraire

M. le MAIRE.- J'espère que cela vous intéresse mais le plus tard possible, nous avons programmé une nouvelle tranche de travaux pour le cimetière des Maurettes, et surtout nous avons une chambre funéraire qui a un rayonnement de dignité largement supérieur à ce que nous avons auparavant. Que votre visite soit la plus tardive possible, en tout cas les gens qui vous entourent auront une dignité pour être dans ce lieu.

3. Sécurité :

- Plan canicule

M. le MAIRE.- J'aimerais également vous dire combien nous sommes mobilisés pour le plan canicule. Tout le monde sait que le réchauffement climatique est une réalité chronique, que nous avons des pics de chaleur qui atteignent des éléments de haut d'échelle, et que nous sommes là pour essayer d'être le plus précis, le plus opérationnel, avec les gens les plus fragiles, et je suis heureux que le CCAS, par l'intermédiaire de Mme Chantal Bernard qui est en fond de salle, soit disponible, mobilisé, pour toutes les personnes âgées, et d'autres si c'était nécessaire, parce qu'il n'y a pas que l'âge qui fait la différence, mais en tout cas une plus grande obligation nous amène à les sauvegarder.

- Renforcement des mesures de lutte contre les incendies, poursuite du dispositif de garde à cheval

M. le MAIRE.- Dans le cadre de la chaleur on passe naturellement aux incendies, que nous disposons bien sûr des forces de pompiers qui sont mobilisées, que notre CCFF les accompagne, et c'est une très bonne initiative que nous avons depuis 4 années, qui a pris un relief de collaboration particulièrement mobilisateur qui permet de faire des rondes ou des points de fixation permanents. Et je suis heureux que le CCFF se mobilise sans que je le demande. Je reçois des SMS pour dire « Compte tenu des états d'alerte ou du vent qui souffle, nous sortirons dans nos collines pour essayer de surveiller, de préserver ». C'est une excellente chose. A laquelle s'ajoute le dispositif de garde à cheval, comme nous le faisons chaque année.

Pour la bonne nouvelle, j'ai reçu ce matin le plan de démarrage des travaux de la caserne. Nous sommes maintenant sur la dernière ligne droite qui peut nous laisser espérer un nouveau centre de secours pour l'horizon début 2025. C'est une grosse bâtisse, cela prend donc du temps pour la réaliser, en tout cas elle sera au rayon de la dimension de notre ville avec les forces de secours mobilisées aujourd'hui par le nouveau capitaine du poste, M. Anthony Blanchard.

- Surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet
- Accès réglementé au quartier du Ranquet pour les non-résidents durant la période estivale

- Démolition de l'ancienne pizzeria Aldo au Ranquet

M. le MAIRE.- Toujours sur le rayon un peu estival, nous continuons notre surveillance des baignades et toute la gestion des activités nautiques sur les plages de la Romaniquette et du Ranquet. Ranquet que nous avons bien sûr, comme chaque année depuis 5 ans je crois maintenant, mis en réserve des flux extérieurs. Je retiens surtout la dépense de 60 000 € par an pour qu'il n'y ait pas de tracasseries dues à une surpopulation. Non pas obligatoirement au niveau du recensement mais au niveau du bien-être.

D'ailleurs, dans ce cadre-là, je rappelle que nous avons acheté le *boui-boui*, parce qu'il n'y a pas d'autre noms, le bar Aldo, qui ne servait pas obligatoirement de point très attractif pour passer un bon moment mais qui était souvent le lieu où des petites choses pas trop normales se passaient. Nous l'avons donc acheté. Cela n'existe plus et ce sera remplacé par une aire aménagée.

- Création d'une annexe de la police municipale en centre-ville

M. le MAIRE.- Dans le cadre de la sécurité, vous avez vu que nous avons, il y a quelques jours, inauguré un poste de police municipale au centre-ville. Supplémentaire. Car, contrairement à ce que j'ai vu dans le journal, ce n'était pas une question qui apparaissait comme une grande nouveauté, c'était simplement une extension de notre centre principal qui se trouve dans les murs de l'Hôtel de Ville mais dont j'avais cru nécessaire d'étendre au plus près du cœur. Notamment pour avoir une vie plus encadrée par nos agents à travers quelques difficultés que l'on peut rencontrer dans le vieil Istres à partir d'une certaine heure, quelques difficultés que le Forum des Carmes peut connaître parce que c'est un lieu où il y a... C'est *chouette*, c'est joli, il y a des flux qui passent, il y a des courses, et puis il y a beaucoup de gens qui n'ont rien à y faire qui s'y trouvent. Des rondes seront donc permanentes pour que les citoyens ne soient pas tracassés.

- Extension du Centre de Supervision Urbaine

M. le MAIRE.- Et dans ce cadre-là nous avons imaginé un Centre de Supervision Urbaine encore plus grand que celui que nous avons actuellement. Je vous signale quand même que nous sommes la seule Ville du département –il y a Nice aussi– dont le CSU travaille 24 heures sur 24. On a donc besoin d'avoir une extension des locaux, on a besoin d'avoir des écrans plus nombreux, car on va faire une tranche supplémentaire de contrôles. D'autant que, à cause, à la défaveur, de l'incivisme noté et qui nous insupporte, vous comme nous, sur les dépôts de gravats, nous avons installé des caméras ponctuelles qui *chopent*, si l'on peut employer ce terme, la personne qui dépose ce qu'elle ne devrait pas, et conduisent vers l'amende, la verbalisation.

Pour la petite histoire, sachez qu'une amende coûte 750 € et qu'il n'y a pas de discussion à avoir sur, ni une ristourne, ni une indulgence. En plus nous y ajoutons les frais que cela nous coûte pour l'enlèvement, qui s'élèvent à peu près à 500 €. Donc celui qui va déposer quelques gravats, il peut lui en coûter au minimum 1 250 €. Avis aux amateurs, faites-le savoir autour de vous, cela permettra d'être un peu soulagé.

4. Social / Santé :

- France Services

M. le MAIRE.- En ce qui concerne les éléments sur la santé, je vous dirai simplement que, à l'occasion des quartiers à cheval... Parce que vous savez, il est difficile de faire une frontière, entre les Echoppes quartier sud et ici quartier est, surtout que l'on est citoyen istréen complet. D'autant que, à partir du moment où l'on considère qu'un service est groupé pour être traité par la Ville, il intéresse la totalité des citoyens. Dans ce cadre-là nous sommes en train de remettre en état, en tout cas de procéder aux modifications utiles pour accueillir tous les services sociaux de la Ville, toutes les associations qui ont un caractère social, qui ont un caractère caritatif. Il va y avoir une espèce de *hub* qui pourra nous permettre de regrouper, qui permettra une mutualisation, qui permettra à des services extérieurs, comme tous les services du département des Bouches-du-Rhône –qui ont bien sûr leur agence à Istres– de se retrouver avec nous, au milieu de nous, pour avoir des meilleurs rapports. Ils sont déjà excellents, mais surtout que l'on arrive à une mutualisation qui accélère la rapidité. On aura donc effectivement un centre. D'autant que l'on y ajoutera obligatoirement un parking parce qu'il va y avoir un peu plus de circulation.

- Déserts médicaux : ouverture d'un centre de consultations médicales à la Pyramide

M. le MAIRE.- Dans ce cadre de santé, j'ajouterai que tout le monde est bien conscient que les déserts médicaux sont une lacune nationale. Même si elle perd régulièrement des praticiens, la Ville d'Istres ne figure pas dans le top, mais nous avons besoin de réagir. Nous le faisons. Le Docteur Colson et moi le faisons. Il est difficile d'attirer du monde alors que, être docteur à Istres, c'est signer pour un bon chiffre d'affaires de manière permanente. Eh bien non. La vocation n'a plus les mêmes bases que par le passé. Les gens qui sortent internes après leurs études recherchent plutôt une qualité de vie qu'une fonctionnalité très active pour les habitants. Cela existe de moins en moins les gens qui veulent travailler 10

heures par jour, comme nous l'avons connu à un certain temps. Ils préfèrent aller chercher un poste où l'on est sûr qu'on aura ses 35 heures, qu'on aura son samedi, son dimanche, et qu'on ne sera pas emprisonné dans un mode de fonctionnement qui vous amène naturellement à être un permanent de la confiance pour la santé de nos citoyens.

Face à cela, nous avons mené une discussion avec l'Hôpital de Martigues. Pourquoi l'Hôpital de Martigues ? Parce que nous avons d'excellentes relations, eu égard la maison de retraite. Puisque la tutelle exercée, l'autorité exercée sur la maison de retraite dépend de l'autorité de Martigues. Y compris d'ailleurs celle de Port-Saint-Louis. A travers cela, à travers les initiatives positives du gouvernement, et notamment en la matière sur le plan Ségur, l'ARS dispose d'argent particulièrement important et a choisi de le segmenter de manière territoriale. Or il se trouve que sur le territoire c'est nous qui sommes avant tout intéressés parce que nous avons le dossier le plus important. Nous allons donc pouvoir le faire financer par un changement de site de l'actuelle maison de retraite. Nous avons fait les démarches pour honorer cet engagement et cette collaboration qui est née avec l'Hôpital de Martigues et nous aurons donc, dans les années qui viennent, une nouvelle maison de retraite.

Tout cela me ramène à la discussion avec le Directeur de l'Hôpital de Martigues qui va donc mettre à la disposition de la Ville d'Istres... On a un programme de 4 praticiens qui seront des référents. Car il faut bien faire la différence entre la notion de référence et la notion de soins elle-même. La Ville d'Istres ne souffre pas d'un manque de soins et de gens disponibles pour assurer la santé de nos citoyens. Il y a au moins 3 centres médicaux qui se sont ouverts dans les 2 dernières années où vous pouvez, sans rendez-vous, de 8h du matin jusqu'à 22h, aller consulter un docteur qui vous donnera le diagnostic qui convient à l'état de votre fatigue du moment. Mais il n'y a pas de référence. Et dans les discussions que vous pouvez mener, d'abord par rapport à la confiance, c'est-à-dire le lien qui se noue et qui devient permanent entre celui qui vous soigne et vous-même, et aussi les obligations de la Sécurité Sociale, on n'a pas la même chose. Il y en a déjà un qui est en poste, et ces 4 auront donc cette mission de compenser une lacune de tous les médecins qui nous ont quittés parce que le temps de la retraite avait sonné.

5. Développement durable / Environnement :

- Obligation légale de débroussaillage

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous dire que –c'est un peu disparate mais c'est une autre rubrique tout aussi importante, surtout dans ce quartier qui s'est étendu– vous devez être infaillibles aux obligations qui vous sont données, perpétuées autour de vous, ce sont les obligations légales de débroussaillage. Aujourd'hui on a une crainte majeure des risques d'incendies à travers ceux que l'on a connus ces dernières années, surtout sur les régions de l'est de l'Etang de Berre, ce qui a influencé des dispositions drastiques. On a l'obligation d'aller à une autogestion de son propre territoire. C'est-à-dire qu'on ne peut pas se frotter les mains en disant « Cela ne m'intéresse pas », même si c'est chez soi. En plus on a l'obligation d'aller au-delà de sa clôture, même si cela peut paraître effectivement bizarre, mais c'est comme ça. Je vous assure qu'il faut absolument que vous soyez persuadés, d'abord parce que c'est votre propre protection, c'est la protection des voisins, c'est la protection que vous devez faire comprendre à ceux qui sont peut-être hésitants, et qu'il y a malheureusement des sanctions financières, voire pénales, qui sont tellement étendues jusqu'à moi que cela oblige effectivement à une prise de conscience générale. Nous avons besoin, la police municipale le fait, d'avoir une certitude que ces travaux soient réalisés par les propriétaires des jardins ou des terrains qu'ils ont en propriété.

- Economies d'énergie, contrat de performance énergétique

M. le MAIRE.- En ce qui concerne les économies d'énergie nous avons un contrat de performance énergétique, nous en avons discuté avec les services de l'Etat. Il est lancé à hauteur de 10 M€, nous n'avons pas encore la réponse. Nous avons des points de performance qui ont été retenus, nous verrons ce à quoi nous pouvons nous attendre.

Nous n'avons pas attendu que le pire arrive pour être sur ce dossier, puisque je rappelle que le changement de toutes les ampoules de nos réverbères a été fait il y a déjà une dizaine d'années et qu'aujourd'hui si nous n'avons pas une facture... Je vais après vous expliquer le « n'avons pas ». Nous avons une facture extravagante mais elle aurait pu être encore plus délirante si nous n'avions pas changé nos LED. Et je peux vous dire que nous en sommes fortement heureux.

Alors justement, pour que vous ayez une notion des choses et que vous acceptiez –même si cela peut être quelquefois interrogatif, ou même quelquefois source de râleries– de voir quelques obscurités durant la nuit, qui auront matière à s'étendre plutôt qu'à se limiter, c'est parce que le coût de l'énergie a pris des normes que l'on ne pouvait pas imaginer. Sachez qu'aujourd'hui la Ville paye plus pour ses fluides que ce qu'elle verse comme subventions à toutes les associations de la Ville d'Istres. Le poste « associations Ville d'Istres » au titre des subventions est de 8 M€ et quelques. 8,2 ou 8,3 M€. On paye 9 M€ de fluides aujourd'hui. On en payait 3 il y a 3 ans. 6 M€ d'un coup. Imaginez si l'on n'avait pas changé les ampoules combien on paierait. Ici par exemple, vous êtes au CEC, la facture était de 250 000 €, elle est passée à 750 000 €. Il n'y a pas plus de consommation qu'auparavant. C'est comme ça. Il y a une baisse qui peut être envisageable, elle touche aujourd'hui un peu les carburants, comme nous sommes au système électrique pour nos voitures cela nous concerne moins. J'espère que le tarif du gaz sera aussi frappé par la bonne décrue. Voilà donc les éléments que je pouvais vous dire.

J'ai vu que Mme le Proviseur du lycée Arthur Rimbaud, qui vient encore d'étaler brillamment des résultats pour nos élèves, va avoir un peu de turbulences à cause des travaux qui vont être réalisés. En tout cas Mme Ayot, en tant

que Conseillère régionale, suit cela de très près et est là pour vous apporter toutes les garanties afin que ce que vous préféreriez comme meilleur accueil encore pour vos élèves soit le plus performant possible. Sachez que, à la fois par sens du devoir et par intérêt pour nos enfants mais aussi grâce aux excellentes relations que nous avons avec la Région, nous sommes qualifiés pour vous aider grandement. Mme Ayot en étant le dépositaire officiel.

Points spécifiques au quartier :

M. le MAIRE.- En ce qui concerne les points spécifiques du quartier. J'ai parlé de l'accès règlementé du Ranquet, je n'y reviendrai pas. J'ai parlé tout à l'heure de la pizzeria Aldo –qui était en plus *déqueulasse*, ça ne fera pleurer personne– elle a été achetée et est prévue à la démolition, dont les effets sont contrôlés puisque, on a tous les *em...*, il y a un peu d'amiante, cela prend donc un peu plus de temps.

- Point d'aménagement concernant le port des Heures Claires

M. le MAIRE.- Je voulais vous parler du port des Heures Claires. Nous avons enfin eu le soulagement de pouvoir démarrer les travaux que nous avons annoncés il y a 6 ans. « Annoncés » cela veut dire que nous avons présenté mais le jour de la présentation nous avons, en plus, derrière nous, déjà un travail de 2 ans sur le sujet. Au bout de 8 ans, nous pouvons donc considérer que nous avons un soulagement par le démarrage de ces travaux. Qui ont eu des vicissitudes à cause de positions administratives un peu insensées, à cause d'algues qui, au fil du temps, ont poussé, alors qu'on ne les connaissait pas auparavant... Bref, toute une série d'avatars qui ont fait que notre beau port des Heures Claires, du moins comme il allait le devenir, n'a pas pu être en scène.

Nous y sommes arrivés. Nous avons donc commencé une première phase qui est bien sûr tous les branchements qui se trouvent sur la partie supérieure, que nous allons arrêter volontairement pendant 2 mois afin que l'été ne soit pas perturbé par des travaux qui s'enchaîneraient. La partie concernant le côté terrestre et le côté maritime commencera donc à l'automne et nous pourrons lancer le champ effectif du départ de ce formidable projet.

Pour les commerces qui s'y trouvent nous avons mené une discussion avec la Métropole pour qu'un système de dédommagement puisse être mené. Le tempo est arrêté. Les sommes pas encore. C'est bien sûr en fonction des dossiers qui sont présentés mais là aussi c'est une bonne chose parce qu'on ne peut pas dire que l'on ne s'occupe pas véritablement des gens. On s'occupe de la globalité à travers le port mais l'on s'occupe aussi des conséquences adjacentes pour les commerçants.

Je rappelle que pour le suivi, autant par simplement la connaissance que par des éléments qui intéresseraient les gens au fil du moment, il y a des réunions organisées tous les mois –en ce lieu d'ailleurs– pour écouter, prendre en compte si c'est possible, et en tout cas transmettre pour une amélioration si elle paraissait nécessaire.

Concernant la réflexion qui est menée pour l'avenir de cet ensemble culturel, vous savez que le départ du collège est programmé, qu'il va nécessairement entraîner un vide, et que nous souhaitons, face à cette nouveauté, se pencher sur les éléments qui pourraient le compenser. En restant bien sûr dans un schéma culturel, tout en imaginant que le schéma culturel n'est pas qu'un schéma ludique ou de spectacle mais peut être aussi un élément éducatif dans le cadre de l'environnement. Nous avons donc mené un concours et nous l'avons fait dans un cadre national, puisque ce lieu est considéré de par la nation entière comme un lieu d'exception, et dans un cadre même européen, nous avons donc des propositions à faire. Nous le faisons et nous le ferons. Moi-même je mène des discussions, et M. Garcia est en train de tester pour voir si le fameux organisme qui gère l'Etang de Berre peut effectivement y élire son domicile, puisqu'il a besoin de locaux. Vous avez le GIPREB. Vous avez vu également que, fort de la matrice culturelle, il y a une relance en tenant compte, non pas que de la vétusté mais aussi de l'évolution de la notion de service comme elle est vue aujourd'hui. Notamment la lecture publique où aujourd'hui on ne se contente pas de prendre dans un rayon un *bouquin*, au contraire, il y a des échanges, il y a une vie autour d'eux, qu'elle soit familiale ou associative. Avec bien sûr l'avènement du numérique, toute une organisation nouvelle à mettre. Et vous avez vu que devant le CEC il y a un mastodonte qui est en train d'être érigé, on aura véritablement une médiathèque de très haut niveau. J'en suis très fier mais surtout c'est un équipement... Parce qu'il faut que vous sachiez que nous sommes le seul territoire où la culture est métropolitaine. Ce qui ne veut pas dire que nous ne sommes pas aux commandes, cela veut dire qu'elle est gérée différemment. Forts de cela, nous avons reçu l'obligation de, à la fois pour le financement parce que cela nous arrange, mais aussi pour la réalisation de nos objectifs que l'on s'est donnés d'avoir l'assurance qu'ils soient réalisés comme tels. C'est pour cela que nous y sommes très près et que la médiathèque sera imprégnée.

Et pas très loin, vous aurez là aussi un temple du numérique où, à la fois à travers des services, à travers un phénomène qui est en train de... Et qui existe à Istres. Même s'il est de manière diffuse, voire secrète, il existe à un plus haut niveau puisqu'il y a des champions de France qui pratiquent le e-sport. Je ne sais pas si vous connaissez, moi je ne connaissais pas ce qu'était le e-sport. J'ai donc appris il y a quelques mois ce que c'était. Et j'ai surtout vu quel était l'impact qu'il y avait sur la jeunesse et comment cette jeunesse saine pouvait s'en servir. Un temple va donc être consacré à cela, auquel nous allons raccrocher un espace culturel qui s'appelle les Micro-Folies. C'est un ensemble numérique de diffusion où vous pourrez, nos écoles pourront surtout, visiter le Château de Versailles comme si vous y étiez, avec des drones instantanés qui iront partout, qui montreront et qui expliqueront comment, pourquoi, le Château de Versailles existe, qui il a abrité. Il y a des tas de domaines où la notion de culture va être approfondie justement par un impact de ce côté

pédagogique, et nous l'offrirons bien sûr à tous nos anciens qui, par exemple, pourront aller écouter un opéra qu'ils ne peuvent peut-être pas découvrir à Marseille ou à Paris, directement là, avec un casque sur les oreilles, pour effectivement vibrer sous le son de Carmen ou de Aïda.

- Déplacement du Magic Mirrors

M. le MAIRE.- Et pour terminer, puisque nous sommes toujours au CEC, vous avez vu que sur ma droite il y a... Non pas un nouvel équipement puisqu'il existait ailleurs, mais un nouvel emplacement pour le Magic Mirrors. Cela nous a paru intéressant à deux titres. En premier lieu parce que c'est quand même pour cela que nous l'avons fait : densifier la notion culturelle par le réseau qui se trouve ici, en apportant le Magic Mirrors et tout le côté à la fois de spectacles, de rencontres, qu'il permet, et aussi parce qu'effectivement ça laissera le terrain qu'il occupe pour une autre occupation.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que je voulais vous dire pendant ce long préambule. Je pense que je n'ai rien oublié... Oui, je pourrais parler de la liaison Fos-Salon, de la bretelle de la Transhumance qui va démarrer dans les semaines qui viennent, tous les éléments qui vont considérablement faciliter la circulation de la ville. On aura le temps d'y revenir, en tout cas pour les points du quartier je pense avoir tout dit.

Je vais passer maintenant la parole à M. Casado qui va vous faire son opération de dentelle puisqu'il va vous dire tout ce qui a été fait directement à travers les lettres que l'on a reçues, à travers les appels que l'on a reçus, à travers les missions que mène Mme Haro pour « Allô Tavaux » ainsi que les visites de quartier multiples et variées qui ont été recensées durant cette année.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, ISTRES PROPRE ET DURABLE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Bonsoir à tous. On va commencer par le bilan « Allô Travaux ». Du 1^{er} janvier au 16 juin 2023 il y a eu 438 appels pour les quartiers est sur les 1 063 reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 41 % des appels, et ils ont été émis principalement par le quartier des Echoppes et Istres Centre. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts et de voirie, pour 36 et 23 %.

Concernant « Allô Quiétude », 57 appels sur les 117 reçus sur l'ensemble de la commune pour la même période, émis par les habitants d'Istres Centre pour 31 %, du quartier du Ranquet pour 17 %. Ce sont des problèmes essentiellement de voisinage et de nuisances sonores.

Concernant les travaux pour 2023, on a retenu 18 opérations. J'ai le tableau, si des Présidents de CIQ veulent venir me voir après, je leur montrerai. Dans ces 18 opérations qui ont été chiffrées, il y en a pour 425 887 €. Il y a tous les quartiers. Je vous invite à venir me voir après, ou venir voir les services, on vous montrera ce que l'on a retenu. C'est une première tranche, on verra aussi en fonction de ce qu'il nous reste pour faire éventuellement des travaux plus urgents, s'il y a des problèmes qui se déclenchent.

Pour les écoles, on a le groupe Armanet, à la maternelle, l'installation d'une climatisation dans le dortoir pour 10 000 €, en élémentaire, la réfection du toit en tuiles pour 30 000 €. Le groupe scolaire René Calamand, en élémentaire, la réfection du chemin piétonnier reliant l'école à la cantine pour 10 176 €. Pour le groupe scolaire Jean Moulin, en cantine, la pose d'îlots acoustiques pour 5 000 €, et en élémentaire, la réfection des toilettes pour 70 000 €. Et la maternelle Jacqueline Auriol n'est pas oubliée, avec la reprise des plafonds pour 30 000 €. Voilà, Monsieur le Maire, ce que je pouvais dire pour cette année.

1. Labels et certification :

M. le MAIRE.- Merci. J'ai oublié le côté « cocorico » mais je vais quand même y revenir. Vous dire que la notion de service public par la Ville n'est pas faite de manière statique mais de manière très pointue et évolutive. Je n'en veux que pour preuve tous les labels que nous obtenons à la suite des positions des jurys. Nous avons déjà une longue tenture sur le mur de la mairie, il va falloir en ajouter une seconde car nous avons des labels supplémentaires.

Nous avons obtenu le label « France Résilience Collectivités », un label qui est décerné par un jury national, donc des experts en la matière, pour le déploiement de la sécurité et de la protection de la population face aux risques majeurs. C'est une responsabilité que mène, à la tête d'une cellule dédiée, M. Aragneau, et ce travail a permis, à travers 400 critères qui ont été touchés, comme : la planification de la sauvegarde, la formation, les entraînements et exercices, la vigilance, l'alerte, l'organisation de la conduite des opérations. Je n'en veux que pour preuve les applaudissements nourris de la Préfecture de Région à la suite de notre participation au grand test de protection nucléaire qui s'est déroulé il y a 15 jours, pour encore une fois mettre l'accent sur ce côté opérationnel positif, en y ajoutant la communication de crise, la santé publique, et maintenant la cybersécurité. Pour tout cela nous avons eu un label national de 3 étoiles.

Toujours sous l'égide de M. Aragneau –c'est un bon élu, M. Aragneau– nous avons reçu le titre de « Ville prudente ». C'est un titre que nous avons reçu pour nous complimenter sur nos efforts au niveau de la sécurité et de la prévention routières. En Provence-Alpes-Côte d'Azur il n'y a que 6 villes qui ont reçu ce label. La Ville d'Istres a reçu ce label, elle est... Je dirais « seulement » au troisième cœur parce qu'il y en a un quatrième à obtenir. Si nous ne l'avons pas obtenu c'est un peu ma faute parce que la notion du 30 km à l'heure m'était proposée et je voulais que l'on réfléchisse bien où elle serait applicable parce que, autant je le comprends pour le centre-ville, autant sur les périphériques extérieurs c'est un peu compliqué et cela n'assure pas la fluidité de la circulation. Comme il faut une vision globale de 30 km sur l'ensemble de la ville, c'est pour cela que j'ai été un peu rétif.

Nous avons mené, sous l'égide de M. Aragneau, une opération que je souhaitais mettre en valeur suite à notre rencontre avec la Macif sur tout ce qui est sécurité. Nous le faisons dans les écoles mais je voulais l'orienter aussi vers les personnes âgées, car on peut considérer qu'à partir d'un certain âge, d'abord le Code de la route devient une bible qui est peut-être illisible parce qu'il y a des nouveautés tous les jours, et je ne suis pas sûr que tout le monde soit bien informé de, il y a donc cette mise à jour qui est nécessaire. Et il y a aussi la sensation de la conduite à travers son taux de réactivité et son taux de sensibilité. On a donc fait ce séminaire, il y avait 300 personnes, ce qui était remarquable et qui nous engage d'abord à dire qu'on a eu le bon esprit de voir la bonne chose vis-à-vis des bonnes personnes, et qui va nous inciter à le renouveler.

Dans le cadre de l'amalgame santé sociale et sport, nous avons reçu le label « Sport et handicap » qui est attribué aux clubs accueillant des personnes en situation de handicap souhaitant se développer afin de fournir de meilleures conditions de pratiques à ses adhérents ou utilisateurs. J'ai été étonné que cela arrive bien tard, ou alors parce qu'on n'avait pas fait le dépôt du dossier, car c'est une réalité que nous avons, ne serait-ce que parce que nous sommes là pour essayer de s'approcher au mieux de l'égalité des chances.

Dans le cadre de notre identité culturelle, qui est la notion sportive de la Ville –parce que l'identité c'est le regroupement de culture générale– où nous avons à une époque déjà 2 fois le titre de la « Ville la plus sportive de France », par le fait des équipements nouveaux que nous avons mis à disposition, comme le Budokan et le Podium, on a conquis le titre de « Ville active et sportive ». Bravo, merci. Je dirais presque « rien de plus » là, c'est une confirmation.

En revanche, Mme Ayot pourrait l'expliquer beaucoup mieux que moi, nous avons obtenu un prix « coup de cœur du jury », là aussi des experts nationaux qui ont dédié une décoration et un compliment puisque nous avons obtenu cela pour l'opération dite « la conciergerie ». C'est un service que nous avons mis à la disposition des commerçants, partant du principe que la vitrine n'était pas le seul lieu d'exploitation de l'intérêt suscité pour l'acheteur, qu'il était face à ce qui est une concurrence pour le commerçant et un attrait pour le client, extraordinaires, avec Internet et tous les sites (Amazon et compagnie). Donc à travers les applications et à travers la mise en forme d'un service nous avons créé un élément qui fait la jonction entre les deux et qui peut permettre des commandes, des livraisons. Il a quand même décliné, par sa justesse de vue et la précision réalisée, de l'intérêt, puisqu'aujourd'hui la base aérienne s'est tournée vers nous pour faire avec nous la même chose mais cette fois chez eux. C'est une bonne chose pour les commerçants d'Istres puisque 5 000 personnes sont à la base quotidiennement. Je ne suis pas sûr qu'il y ait 0,5 % qui sorte des locaux de la base aérienne pour se rendre dans la ville d'Istres acheter quoi que ce soit. Là on a vraiment la preuve que ce service, avec l'attrait des commerçants et la conciergerie mise en place, aura la possibilité d'étendre le chiffre d'affaires. D'ailleurs 90 commerçants sont partenaires, 1 500 demandes ont été faites en très peu de temps, il y a déjà plus de 1 000 produits qui ont été échangés, et en général, un service d'affaires qui a été grossi par rapport à auparavant. Et nous avons eu la surprise... Parce qu'on est d'un tempérament modeste, même si l'on sait que ce que l'on fait est plutôt bien. Il n'y a que les détracteurs et les *pisser-vinaigre* qui veulent l'affaiblir. Mais la Ville de Strasbourg est venue nous voir. Strasbourg –c'est quand même la capitale de l'Europe, ce n'est pas rien– qui est venue voir Mme Ayot pour dire « Alors, comment faites-vous ? Dites-nous parce que nous... ». On est quelquefois une bonne effigie pour ceux qui encore une fois sont ignorants de toutes les choses que fait la collectivité pour eux.

Là aussi nous avons une habitude qui est notre adaptation à la modernité, et qui est bien sûr la prise en compte d'Internet à tous les niveaux. Nous sommes aujourd'hui « Ville Internet » au plus haut niveau, à la plus haute distinction. Nous avons 5@ qui permettent de démontrer que notre implantation du numérique, avec la dématérialisation pour les services publics mais aussi pour l'adhésion de la population, se fait à grands pas. Et vous verrez lorsque je répondrai à des questions écrites que cela touche des services du quotidien, comme par exemple le ramassage des ordures ménagères, puisqu'avec un système de numérisation des poubelles on arrive à savoir le niveau effectif du remplissage et donc voir un rythme de passage plus approprié et convenable.

On va faire plaisir à Mme Boutroux également à travers le label « Ville amie des animaux ». Indépendamment de notre action maintenue pour la corrida, puisque nous sommes une ville taurine qui a cette tradition depuis 80 ans et qui compte le rester, pour l'aspect culture de cette chose mais aussi pour l'esprit de la liberté des territoires, eh bien nous avons acquis le titre de « Ville amie des animaux » parce que nous faisons beaucoup de choses là-dedans. C'est la Région qui a lancé cela et qui nous permet de démontrer qu'à travers la protection des animaux de compagnie nous agissons contre la maltraitance et l'abandon. Il y aura d'ailleurs un élément effectif puisqu'au cours de l'année 2023 on lancera les travaux de notre refuge *new-look* qui sera, à la fois un élément de ramassage pour les chiens qui sont en

déshérence, qui ont fugué de leur domicile, mais aussi pour les personnes qui ont conscience que leur animal a une valeur pour eux et qui, malheureusement, doivent partir en vacances et ont besoin d'avoir quelqu'un qui les prenne en compte. Ce sera donc un élément d'hébergement qui sera mis à leur disposition.

Il faudra donc une nouvelle bâche sur les murs de l'Hôtel de Ville pour faire flamboyer tous ces labels.

III. QUESTIONS

M. le MAIRE.- Je vais maintenant, sans aller vite mais à un certain rythme parce que vous êtes le Conseil de quartier qui a le plus envoyé de questions écrites. Merci, c'est très bien, cela montre votre degré de participation et, au-delà de votre degré de participation, votre degré d'intérêt pour que les choses se fassent bien. C'est un attachement à la Ville qui me touche véritablement. Et parce qu'il faut bien être conscient qu'aujourd'hui le citoyen n'est pas un spectateur, c'est aussi un acteur et c'est bien qu'il y ait un intérêt qui se manifeste comme cela. La plupart d'entre vous sont déjà Présidents de Comités d'intérêt de quartier, ils le font couramment, mais ceux qui ne sont « que » –et ce n'est pas péjoratif– collèges des habitants, qui n'ont donc pas la responsabilité au sein des comités, le font aussi et c'est vraiment un avantage.

Pour commencer, je voudrais vous dire que M. Lejeune, qui fait partie de notre Conseil de quartier, nous pose la question sur la collecte des containers et le tri sélectif afin que ces derniers ne débordent plus. Il faudrait, soit disposer d'un container supplémentaire, soit rapprocher des ramassages.

Alors, en lisant ce qu'il m'est dit mais aussi en réalisant simplement le visuel de mes habitudes, je dirais que les éléments qui apparaissent les plus incitatifs à une réaction ce sont les périodes particulières, bien sûr les périodes d'été et bien sûr les périodes de week-end. Là il faut être absolument vigilant pour que le service de nettoyage de manière générale, le service de collecte de manière générale, et après le service de ramassage, qui ne sont pas des services annexes mais des marchés qui s'y ajoutent, agissent en bon entendement. Donc soyez sûrs que l'on y veille.

Là on est au cœur de l'actualité puisque je recevais ce matin le Vice-président de la Métropole chargé de la gestion des déchets, Mme Haro était avec moi, on a parlé bien sûr des déchets, de la collecte, du traitement et des points de ramassage. Et il est inscrit une multiplication des points, soit par renforcement des points initiaux, soit par le choix d'un point nouveau. Cela pose toujours un petit problème mais il faudra bien quand même que tout le monde comprenne que cela fait partie du caractère loisible et sympathique du décor de vie.

Toujours M. Lejeune qui invite à nous déplacer –c'est adressé à notre adjoint mais je le prends aisément pour moi– à l'avenue Félix Gouin, sur le trottoir qui se trouve entre la boulangerie Blachère et le bâtiment Azurea, pour constater que ce n'est pas entretenu par le service des espaces verts. De plus, il y a M. X –je ne citerai pas le nom– qui demeure au clos de Craponne et qui ne coupe pas les branches des lauriers qui gênent les piétons. Ainsi qu'au niveau du rond-point Aimé Césaire où l'on a quelques envahissements de haies par un propriétaire.

Je dirai deux choses. La première, merci de nous adresser cela mais, quand quelque chose vous turlupine, n'attendez pas une réunion officielle comme ce jour. Monsieur Lejeune, Mme Haro vous donnera son numéro personnel en tant que Directrice des services techniques et de « Allô Travaux » pour une intervention immédiate. Moi je resterai sur une généralité qui doit bien être comprise. Il faut que vous compreniez que ce genre d'avatar, qui n'est pas forcément démesuré... Je disais en venant ici à mon chauffeur, avec qui je discute quand même d'autre chose que de l'OM ou du mal de dent de sa femme, que globalement, et même je dirais avec fierté, cette ville est bien entretenue et qu'elle n'est pas jonchée de déchets ou envahie par de mauvaises herbes. Cela n'exclut pas que ce qui m'est dit soit vrai. Mais la globalité de la ville... Et surtout quand je le ramène à la politique minable que l'on a connue pendant la campagne électorale, où l'on disait que la ville n'était pas verte, qu'elle était abandonnée, qu'elle était irrespirable, je rigole intérieurement. Ce qui ne veut pas dire que ceci ne doive pas être pris en compte.

J'en reviens à « Allô Travaux » mais j'en reviens aussi au fait que je veux que vous compreniez les raisons. Ceci sera malheureusement de plus en plus régulier. Pourquoi ? Nous n'avons plus les moyens de tenir les choses aussi directement que par le passé. Pour une simple et bonne raison que, par exemple, pour le service des espaces verts, 25 % de personnes qui sont parties à la retraite n'ont pas été remplacées. Et cela pour une raison tout à fait simple : nous avons des pertes de ressources considérables. Je répète, nous ne sommes pas en campagne électorale, ce n'est pas un propos de tribune, c'est ma vérité que je vis tous les jours avec mes collaborateurs financiers sur l'état de nos recettes. Nous perdons chaque année 8 M€. L'Etat a décidé à un moment de nous enlever... Cela fait 6 ans, cela fait donc 48 M€ que nous avons perdus, que nous avons sur nos finances, qui faisaient bien sûr l'assurance de nos services, qui ont disparu. Pourquoi ? Le Gouvernement a choisi de respecter strictement les consignes de Bruxelles. Quand on perd 8 M€ ils sont, paraît-il, dédiés à la lutte contre le déficit de notre pays et nous avons donc une obligation de nous soumettre à cette donnée. Lorsque vous ajoutez des avatars imprévisibles... L'autre fois, au Conseil municipal, on me reprochait de ne pas anticiper. Je ne sais pas si l'un d'entre vous aurait anticipé le COVID. Le COVID a coûté 4,5 M€ imprévus à la commune. L'argent que l'on a versé pour aider les situations qui méritaient de l'être et l'argent que l'on a perdu parce qu'on a fermé des services. Quand on parle d'augmentation de coût d'énergie et que l'on passe de 3 à 9 M€, il faut aller les chercher les 6 M€. Et quand les fonctionnaires –il y en a quelques-uns ici, en tout cas ceux qui sont à côté de moi– peuvent se réjouir d'une augmentation du point d'indice, et moi aussi d'ailleurs, parce que c'est un élément de bien-être, pour moi c'est une catastrophe. La petite plaisanterie du mois de juillet, qui a commencé hier, il faut que je trouve 700 000 € de plus.

Tout cela pour vous dire que nous ne pouvons pas être sur le qui-vive comme auparavant. Soyez donc indulgents, compréhensifs, quand cela vous paraît dépasser des normes acceptables, en tout cas qui dépassent le cadre de la râlerie et des effets de mesure, vous appelez Mme Haro, elle déclenche le plan commando et les choses seront faites dans la foulée. Y compris la liaison avec la police pour les récalcitrants qui ne voudraient pas. C'est plus facile parce que c'est l'aspect réglementaire qui n'est pas respecté. Notre but n'est pas de donner des amendes mais de faire comprendre qu'elles existent, et qu'à partir de là il faut rétablir l'ordre qui permet à tout un chacun... Je dis souvent que le domaine public doit être considéré comme le domaine privé de chaque citoyen. Il doit être respecté, il doit être vénéré, il doit être protégé. On protège son chez-soi, même en location, surtout en propriété, et le domaine public ça appartient à tout le monde et ça appartient à chacun. C'est pour cela que je disais tout à l'heure que l'effort de citoyenneté à travers des comportements, des conseils, et quelquefois des remontrances... Même si je sais très bien qu'elles ne sont jamais trop acceptées par celui qui les reçoit et qu'elles sont quelquefois-même l'objet d'invectives, elles sont quand même absolument nécessaires. Voilà, Monsieur Lejeune, mettez-vous en rapport avec Mme Haro dès que nécessaire.

En ce qui concerne M. Giuntini, dont on déplorera aujourd'hui qu'il n'a pas son vis-à-vis, son alter ego... Il est là ? Où est-il, M. Dhellin ? Ah ! Je suis content ! Parce qu'on m'avait dit que vous étiez fatigué, et je ne vous avais pas vu.

M. DHELLIN.- Je suis non seulement fatigué mais je suis malade depuis le 25 mars. Je vais de médecin en médecin. Alors je cède la parole à mon cher Président, vu qu'il a pas mal de choses à vous dire.

M. le MAIRE.- Monsieur Giuntini, beaucoup de points concernent des visites inopinées faites par M. Casado parce qu'on ne lui a pas transmis en bon temps les informations utiles, et il aura effectivement la notion d'obligation de faire un peu le bilan à travers une nouvelle visite de quartier très prochaine. Mais j'ai l'impression qu'il y a un Comité d'intérêt de quartier et puis il y a chacun, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui adressent directement des demandes. Donc essayez de collecter tout cela pour faire une unité, Monsieur. Et une unité surtout derrière vous.

M. Robert Dhont : « La majorité des habitants du lotissement des Charmilles est concernée par les travaux de changement des habitations principales du réseau de gaz et est très mécontente du déroulement des différentes opérations (le chantier fut très mal conduit, pas de personnel suffisant, une présence en pointillés). Les accès à des garages impossibles donc on occupe des places de parking. Du remblai, des mètres cubes, des pavés démontés... Bref. Quant à la reprise de voirie, les finitions des travaux, c'est honteux ! ».

Voilà l'exemple-même. Je suis heureux que monsieur dise cela à travers sa précision sur Réseau Gaz car cela ne concerne nullement la commune. Nous n'avons pas la responsabilité. Tout ce qui est dénoncé ne vient pas de notre fait. Néanmoins ce qui est déplorable, si cela existe, c'est que nous ne l'ayons quand même pas appris au bon moment. M. Casado a été atterré, d'abord du constat qui a été fait, et surtout de l'inutilité de la réaction au moment où elle se produisait, parce que les choses étaient pratiquement terminées. Donc moi je vous engage, chaque fois qu'il y a quelque chose comme cela... Parce que là il n'y a pas de dépôt de fait auprès de nos services. M. Casado et M. Garcia –puisqu'ils s'y sont mis à deux pour régler ce problème– ainsi que « Allô Travaux » et la police municipale pour la sécurité, ont coordonné les travaux, mais l'on a pu effectivement regretter que les choses... Moi je vais bien sûr écrire une lettre générale de plainte à Gaz de France, et surtout pour la remise en selle parce que ça... Ce n'est pas que là. Chaque fois qu'ils font des travaux ils font une tranchée, ils se moquent que la voirie ait été refaite il y a un an et qu'elle était superbe. Si encore elle était presque concomitante, jouer à touche-touche sans qu'il y ait un déport, on pourrait être satisfait, mais là c'est pire. Parfois il y a même des creux, c'est absolument abominable. Là je vais écrire une lettre pour qu'il y ait une intervention rapide. Tu veux ajouter quelque chose, Eric ?

M. CASADO.- J'y suis allé, j'y retournerai parce qu'il y a pas mal de questions, mais cela tourne toujours autour de la fin des travaux qui ne sont pas terminés avec le sous-traitant de GRDF. Il y a M. Bonnet qui est venu te voir...

M. GIUNTINI.- Absolument, et je le remercie d'ailleurs.

M. CASADO.- Mais l'on n'a pas trop d'interlocuteurs pour que le sous-traitant de GRDF, Sobeca, avance, parce que c'est une catastrophe. Tout ce que l'on peut faire c'est interdire. S'il y a d'autres quartiers où l'on doit faire des opérations avec GRDF, qu'ils ne prennent pas ce *truc*-là parce qu'il a été lamentable. Et nous avons été au courant, comme on l'est souvent, parce que quand ce sont des travaux sur le domaine public on est au courant par les arrêtés que l'on prend (de fermeture de voies ou des *trucs* comme ça), mais ce n'est pas nous qui sommes chargés de suivre les travaux, et malheureusement, là ça a été une catastrophe.

M. le MAIRE.- Dans le même ordre d'idée, M. Lamy fait les mêmes remarques sur la placette de la rue Madelon et sur quelques pavés autobloquants qui ont été mal replacés. Donc là aussi...

M. CASADO.- Puis on a fait chiffrer l'ensemble du quartier complet des Charmilles pour voir comment on pourra faire par tranches l'année prochaine avec le financement que l'on aura de la Métropole, pour voir comment on peut au moins reprendre les zones complètement, parce que les voiries, entre GRDF, l'eau... C'est une catastrophe.

M. le MAIRE.- Soyez sûrs que l'on en est conscient et que l'on ne va pas rester inactif. D'ailleurs, les interventions qui ont été faites par M. Garcia et M. Casado le montrent bien.

M. Le Fur, est-ce qu'il est là ? Non. Je le regrette parce que c'est effectivement la façon dont on pose les choses, qui a eu d'ailleurs une série d'explications dans ce que j'ai dit, qui aurait trouvé la même réponse. Alors je vais vous lire la question qui est bien empreinte de sous-entendus : « J'ai remarqué que les mauvaises herbes prolifèrent dans le quartier, cela donne une très mauvaise image de notre lotissement, un sentiment d'abandon. Je me pose la question 'Mais que font les services de la Mairie ?' ».

C'est bien connu, ils ne font rien. J'ai donné les explications. Alors, c'est bien de prendre soin des ronds-points mais l'attrait de notre ville ne se limite pas qu'aux ronds-points. J'ai un devoir de collectivité et je pense que c'est la priorité, ce qui n'exclut pas les lotissements. Je vous rappelle quand même que nous avons eu la bienveillance, mais la bêtise en même temps, il y a 35 ans, ou 40 ans, même plus, 45 ans, de faire basculer dans le domaine public tout ce qui devrait appartenir à la copropriété, qui devrait être géré par elle, payé par elle. Nous le faisons. Alors déjà, que l'on nous évite d'avoir ce jugement acerbe des services de la Mairie. Nous ne devrions rien faire du tout. Nous avons choisi de le faire, maintenant nous sommes prisonniers de cet engagement, mais que l'on comprenne aussi les arguments que j'ai donnés tout à l'heure en disant « Nos moyens ne sont plus les mêmes qu'avant ». Il n'y a aucun sentiment d'abandon, croyez-moi. Avec le père Giuntini vous ne pouvez pas imaginer un seul instant que l'on puisse abandonner le quartier. Et avec M. Dhellin juste à côté de lui, vous ne pouvez pas imaginer un seul instant que l'on puisse abandonner le quartier. Parce que ce sont deux personnes actives qui agissent pour le bien-être du quartier. Que l'on nous évite quand même de lire cela. Encore une fois, cela n'exclut pas le point de vérité, mais en tout cas on dirait presque que l'on s'en moque, pour ne pas dire autre chose.

Deuxième question : « Il existe des problèmes pour se garer, les garages servant pour la plupart de greniers. Aujourd'hui nous avons 2 véhicules... Je trouve très incivique que certains se garent sur la voie publique, hors places de stationnement, occasionnant pour les usagers des difficultés pour manœuvrer ».

C'est extraordinaire quand même parce que M. Le Fur a la réponse de sa question. Un garage, c'est fait pour mettre une voiture. Donc s'il y a tant de voitures dehors c'est parce qu'effectivement, il a raison, les garages perdent leur nature intrinsèque. Quand encore ils servent de cellier supplémentaire, de cave, on peut le comprendre, bien que l'on arrive toujours à mettre la voiture avec les sacs autour. En tout cas moi c'est ce que j'arrive à faire. Mais quand c'est une pièce supplémentaire... Entre parenthèses, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, il y a une campagne des services fiscaux sur ce genre de *truc* qui est menée et qui va obliger les gens à faire de vraies déclarations. Si l'on se met après en règle avec les services fiscaux, cela dépend de chacun, je peux comprendre que si la famille s'agrandit, on a besoin d'une chambre. Mais quand, pire que cela, on fait cela pour louer la chambre, comme on a plusieurs cas, le problème de stationnement, il vous reste en travers. Mettez-vous dans la tête que souvent les personnes qui regrettent les choses –je ne parle pas de M. Le Fur là, parce qu'il n'y a pas que lui qui doit le regretter, à juste titre– sont aussi à la source de la problématique.

Je continue. Que nous dit M. Clary ? Toujours le gaz. Est-il là, M. Clary ? Non. Tous les gens qui ne sont pas là, Madame Haro, prenez la peine de les appeler pour leur dire tout ce qu'il s'est dit et tout ce que l'on fait en fonction de. M. Clary rentrera donc dans les discussions menées pour ces histoires de chantiers de gaz mal faits.

Le mobilier urbain. Il manque effectivement le sabot implanté au bout de la rue Boréal, il a été commandé. Le délai de livraison est estimé entre 8 et 10 semaines. On vous demande un peu de patience pour que tout rentre dans l'ordre, en tout cas c'est pris en compte.

Et voilà Mme Godart. Je vous lis, Madame : « Est-il possible de réduire la taille, voire faire disparaître, le laurier-rose sis sur le bord du trottoir chemin du Cordier, au niveau de la résidence de l'Olivier ? »

S'il mérite d'être taillé, bien sûr.

Mme GODART.- Cela a été fait le lendemain de l'envoi du mail, alors je ne sais pas... Cela a été fait. Sauf que la question que je me pose c'est s'il faudra interpellier régulièrement les services...

M. le MAIRE.- Haro

Mme GODART.- Oui, voilà, pour le faire tailler régulièrement.

M. le MAIRE.- Et si ça ne va pas, vous criez haro sur Haro. Vous avez sa carte personnelle ?

Mme GODART.- Non, je fais « Allô Tavaux ». On m'accueille directement.

M. le MAIRE.- « Allô Tavaux » a un visage. Et pas déplaisant en plus. Vous pouvez donc l'appeler, il est efficace. Vous voyez, on a été réactif.

Mme GODART.- Oui, j'ai fait un courrier dans ce sens-là aussi.

M. le MAIRE.- Deuxième question : « Est-il possible de lisser les micros-trottoirs de la rue Marcel Roustan ? Un véritable nid pour casse ou entorse à chevilles ».

Exactement à quel niveau de la rue ?

Mme GODART.- Vous voyez l'église de la Sainte Famille, c'est à partir du moment où on la traverse jusqu'après le restaurant asiatique. De part et d'autre les trottoirs ne sont pas très larges mais je ne sais pas si on peut prendre un peu de largeur. En plus ils sont extrêmement abîmés, ce qui fait que l'ensemble des piétons marchent sur la route. Et ce quartier-là draine énormément de personnes âgées.

M. le MAIRE.- Si j'avais lu complètement jusqu'au bout j'aurais vu que vous aviez déjà adressé une lettre de remerciements pour la réactivité.

Ces points sont effectivement à prendre en compte. Nous avons une opération qui va voir le jour pas très loin, derrière le parking.

Mme GODART.- Surtout que la route a été refaite.

M. le MAIRE.- Et nous nous servons de ces travaux pour effectivement y adjoindre ces améliorations. Ensuite, traçage d'une flèche au sol.

Mme GODART.- Le traçage au sol ne vous interpelle pas.

M. le MAIRE.- On continue. Mme Cathy Gaube voudrait que l'on prenne en considération « l'aménagement des alentours de l'abribus du CEC afin d'éviter les projectiles de cailloux et grosses pierres dans nos jardins, et derrière l'abribus, remettre en état les abords de la piste cyclable restés en chantier derrière nos habitations se situant... »

Ça, on l'a fait. Le rétablissement de la piste cyclable je l'avais demandé. Tandis que pour les travaux, là il faut mettre l'accent sur le Directeur du chantier de la médiathèque parce que c'est quand même là... Tu veux lui répondre ?

M. CASADO.- J'y passerai, mais il y a des propriétés privées. On a pu le faire sur certains chemins publics où l'on a mis des grillages pour éviter... Mais là il y a quand même des riverains, ils ont leur propre propriété, donc on n'a pas de facilité pour pouvoir empêcher que les *gamins* jettent des pierres. Après, si l'on doit continuer la piste cyclable, quand la médiathèque sortira de terre on verra comment aménager derrière l'abri avec peut-être une haie plus importante, un espace vert, on le fera dans ce cadre-là. Pour l'instant on attend la fin du chantier.

M. le MAIRE.- Monsieur Domenget, vous m'avez écrit une lettre... Ce n'est pas une lettre c'est un recueil pour une réunion dans mon bureau que vous m'avez adressée. Si vous permettez, je ne dénie pas l'intérêt, bien au contraire, mais on va prendre l'attache d'une réunion spécifique sur tous ces points.

M. DOMENGET.- Vous m'avez répondu sur l'Assemblée générale.

M. le MAIRE.- Quand est l'Assemblée générale ?

M. DOMENGET.- C'est en septembre.

M. le MAIRE.- Miss Haro, d'ici fin juillet il faut que vous fassiez une réunion avec Eric Casado présent, et d'autres services que vous verrez en lisant la lettre, avec M. Domenget pour qu'il ait des réponses à lui-même et aussi pour les donner à l'Assemblée générale de septembre.

« Inquiétudes concernant la disparition du parking ex-Lidl occupé en permanence par 30 et 40 véhicules ».

Ça, on peut en faire une digression hors réunion, on reviendra. C'est vrai, mais on est dans un pays de droits et la propriété a un sens, surtout par celui qui l'exerce. Le terrain Lidl a été vendu et une opération va être menée, une belle opération d'ailleurs, et effectivement il y aura peut-être un petit conflit de stationnement. Pas autant que ce que l'on croit parce que, très franchement, la journée il est occupé par les gens de Lidl, plus maintenant puisqu'ils ont fermé, et la nuit il n'y a pas beaucoup de chats. Mais on verra cela.

Et M. Dhellin. Il est content pour un lave-vaisselle qui a disparu, à sa demande. En revanche, il y a des matelas qui sont apparus, un lit ancien, ainsi que deux tables de nuit... Ça c'est quelque chose qui vous appartient ?

M. DHELLIN.- Oui, en effet. J'avais tout mis dehors, mais le Zorro du quartier m'a tout fait rentrer.

M. le MAIRE.- Il a eu raison.

M. DHELLIN.- Il m'a fait tout rentrer parce que ça gênait. Il y en a même un autre qui m'a dit « Vas porter ça... ».

M. le MAIRE.- Monsieur Dhellin, vous qui êtes si à cheval sur la chorégraphie générale du décor du quartier avec tout ce qui doit être bien placé au bon endroit, vous devriez quand même par vous-même ne pas tourmenter l'avis contraire et voir des matelas s'étendre dans la rue. A partir du moment où... D'autant que, encore une fois, on a un service qui fonctionne gratuitement.

M. DHELLIN.- Oui, on m'a dit une fois par mois seulement. Alors je voudrais comprendre pourquoi. Parce que là il y avait plus que 2 matelas, il y avait un lit avec, tout.

M. le MAIRE.- C'est facile à comprendre, Monsieur Dhellin, on n'est pas une entreprise de déménagement. On le fait gracieusement et gentiment, et on le fait pour tout le monde, donc il faut qu'il y ait un tour de rôle. Si vous avez la chance d'avoir beaucoup de mobiliers et l'intérêt de le changer au même moment et que cela fasse un gros volume, c'est vrai que... Mais tenez compte des choses. Voyez, j'ai presque le sentiment que vous râlez intérieurement quelque chose qui ne vous est pas rendu, mais encore une fois c'est un cadeau que l'on vous fait.

M. DHELLIN.- C'est gentil, merci.

M. le MAIRE.- Oui, c'est gentil, je n'en doute pas. Je savais que l'on était gentil. Mais c'est encore mieux de le percevoir et de le sentir dans votre réaction. Et cela permet d'analyser les choses pour la gestion du service que l'on doit rendre. C'est tout. Mais rassurez-vous, on le fera.

M. DHELLIN.- Est-ce qu'on a droit à deux fois ? Parce que moi là j'ai acheté à mon fils qui vient d'aménager dans une superbe villa... Mais il y avait tout. Alors j'ai acheté le lave-vaisselle plus le nouveau lit... Enfin, c'était le lit de la belle-mère alors je ne vous dis pas.

M. le MAIRE.- En plus vous avez fait une bonne occasion, donc vous pouvez être un peu patient.

M. DHELLIN.- C'était le lit de la belle-mère alors ça commençait à craquer un peu de partout. (Rires.)

M. le MAIRE.- Et donc, il est où ce matelas ? Il est resté sur le trottoir ?

M. DHELLIN.- Non, je l'ai mis dehors parce que théoriquement ils doivent le ramasser demain matin.

M. le MAIRE.- Théoriquement on ne devrait pas le ramasser parce que *cela nous fout les boules*. Donc au plus vous le gardez... Et après on vient vous le prendre. C'est tout.

M. DHELLIN.- Ma belle-mère est morte quand même depuis 15 ans. (Rires.)

M. le MAIRE.- Maintenant, Monsieur Dhellin, vous avez un gendre qui est musclé.

M. DHELLIN.- Oui, surtout en ce moment. On m'a dit « Tu vas porter ça à la déchetterie ».

M. le MAIRE.- Il n'a pas le même nom, il peut donc bénéficier de l'avantage si jamais on vous arbore cela strictement... Et en plus, s'il l'amène à la déchetterie c'est encore *gratos*.

M. DHELLIN.- A la déchetterie, je ne vois pas comment j'irai porter ça dans la Clio.

M. le MAIRE.- Monsieur Dhellin, vous vous rendez compte comment vous nous demandez de rentrer dans l'intimité de la vie des gens pour les satisfaire et que finalement, au final, c'est notre faute. On vous prêtera une remorque, Monsieur. Vous ne voulez pas aussi... M. Chatton et parti, sinon on vous mettait 2 motards pour faire...

M. DHELLIN.- Ou un hélicoptère de la protection civile aussi.

M. le MAIRE.- Non, parce que vous n'êtes pas un danger. En revanche, pour vous faciliter l'accès à la déchetterie... Y a-t-il d'autres questions sur d'autres points ? (Pas d'autre observation.)

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

M. le MAIRE.- Vous m'éviterez de vous parler des festivités parce que vous avez sous les yeux un fascicule où vous pouvez remarquer qu'à chaque page il y a une dizaine d'événements. Pour ceux qui resteront à Istres il y a donc de quoi être bien occupés. Et en tout cas à travers ces moments j'espère que vous vivrez du bonheur et de la joie. Je vous remercie.

La séance est levée à 19 heures 55.